*Composition portant sur l’évolution générale politique, économique et sociale du monde ainsi que sur le mouvement des idées depuis le milieu du XVIIIème siècle jusqu’à nos jours :*

*Qu’est-ce qu’un investissement d’avenir ?*

Lors de la campagne présidentielle de 2007, la candidate Ségolène Royal avait choisi pour slogan le « désir d’avenir » ! Cette formule peut surprendre, laissant entendre une nécessaire remobilisation du peuple français autour de l’idée d’avenir meilleur, de possibilité de progrès dans les années futures.

 Il n’est pas faux de constater qu’actuellement les français n’ont plus confiance en l’avenir et font preuve, en grande majorité, d’un pessimisme marqué (selon plusieurs sondages, la France serait le 2ème pays le plus pessimiste au monde). Cela semble se traduire par une forme d’aversion au risque et une méfiance récurrente vis-à-vis de grands projets qui engagent l’Etat sur plusieurs années. Faut-il construire un aéroport à Notre-Dame-des-Landes ? Faut-il poursuivre le déploiement des lignes à grande vitesse sur le territoire ? Le doute semble gagner la société, propice à l’inertie et à l’indécision. La dépense publique est regardée avec suspicion, potentiel gâchis inutile et risque inconsidéré pour l’équilibre budgétaire national. Le contexte de crise économique explique en grande partie ce phénomène et s’il touche en particulier la France, il se retrouve au niveau mondial.

 Pourtant, en choisissant d’intituler le programme de soutien à l’innovation et à la croissance, le programme « Investissement d’avenir », l’Etat français a voulu poser le postulat qu’il était possible de dépenser pour le bien-être de demain. En se référant à la comptabilité publique, il est possible de définir l’investissement comme une dépense de projet, devant générer une valeur à l’inverse des dépenses de fonctionnement. En faire une dépense d’avenir signifie qu’elle doit être bénéfique pour les générations futures et fructifier au fil des ans. Ainsi, s’interroger sur la notion d’investissement d’avenir revient à se demander à quelles conditions une dépense immédiate peut-elle avoir un effet positif pour le futur. Les individus, autant que les Etats, peuvent d’ailleurs être amenés à se poser cette question face à une décision d’investissement. Va-t-il me rapporter sur la durée et bénéficiera-t-il à mes vieux jours ou à mes enfants ?

 Or, investir pour l’avenir est une idée relativement récente qui tend actuellement à être remise en cause (I). Pourtant, les dépenses pour l’avenir sont indispensables à nos sociétés ; mais elles se doivent d’être des dépenses choisies, efficaces et lisibles (II).

1. Investir pour l’avenir est une idée récente qui tend actuellement à être remise en cause

Il est essentiel de replacer l’idée de dépense dans une perspective historique pour comprendre les évolutions récentes. La perception de la dépense est directement liée aux changements de la notion d’Etat et de son rôle à l’époque moderne.

1. La dépense conçue comme un bienfait pour l’avenir est une idée récente

L’Etat, dans sa définition la plus fondamentale, n’investit que pour assurer son maintien.

L’Etat a pour mission première d’assurer la sécurité des individus et de dispose, selon la formule célèbre de M. Weber, du « monopole de la violence légitime » ! Cet Etat gendarme mobilise les finances publiques dans des objectifs limités. Sous l’Ancien régime, il s’agit avant tout de sécuriser les frontières. Les caisses de l’Etat doivent être mobilisables en cas de guerre. Les investissements sont consacrés aux outils de défense. Les forts de Vauban en sont un héritage par exemple.

L’autre objectif est de sécuriser le pouvoir : «je pars mais l’Etat reste » comme aurait dit Louis IV sur son lit de mort. Les dépenses publiques doivent mettre en scène le pouvoir, le rendre incontesté par son faste ; le château de Versailles est une illustration. Elles viennent assurer le contrôle de la population par la constitution d’une police et d’une administration vigilante.

L’idée d’investir pour les générations futures se retrouve beaucoup plus au niveau de la sphère individuelle et familiale. Le chef de famille doit être en capacité de léguer un patrimoine à ses enfants. Eux-mêmes devront subvenir aux besoins des aînés quand ils n’auront plus de revenus. Dans une société inégalitaire, cela amène à des investissements d’avenir limités car les individus sont peu en mesure d’économiser pour l’avenir. Dans les pays actuels en voie de développement, les individus sont confrontés à une stratégie de survie au jour le jour qui les empêche d’investir pour le futur : les enfants travaillent sans aller à l’école ; l’esprit d’entreprenariat est inexistant car trop risqué.

 La notion d’investissement d’avenir ne prend véritablement toute sa dimension qu’au sein de l’Etat providence, démocratique.

Au sein de l’Etat moderne, deux éléments amènent à devoir investir pour l’avenir : la démocratie et le principe d’égalité entre les citoyens. En démocratie, la souveraineté appartient au peuple. Celui-ci doit donc être en capacité d’exercer le pouvoir ; il doit en avoir les compétences. L’Etat doit s’appuyer sur une élite qui a été formée. J.Ferry a bien compris ce critère essentiel pour asseoir la IIIème République. Pour assurer le maintien du régime, il était indispensable d’investir dans l’école, de former la jeune génération à l’idéal républicain. Ainsi investir pour l’avenir, c’est investir dans la démocratie.

De même, pour parvenir à une société de citoyens égaux, l’Etat doit venir contrebalancer les logiques d’héritage. Il ne doit pas protéger excessivement le capital mais investir pour favoriser l’égalité des chances. En venant également socialiser les risques et en protégeant les individus des accidents de la vie, il leur permet d’adopter de nouvelles pratiques en matière de dépense. En s’extrayant d’une logique de dépenses de survie, les individus peuvent investir, voire s’endetter pour s’enrichir ou enrichir leurs enfants. Le capital devient beaucoup plus productif et perçu comme un moyen d’investissement pour le long terme. Mais malgré ces bienfaits de l’investissement, les dépenses de l’Etat sont de plus en plus remises en cause dans leur légitimité et efficacité.

1. Le lien entre dépense et bénéfice pour l’avenir tend à être remis en cause actuellement

L’investissement est aujourd’hui associé à un fardeau : la dette.

Actuellement la dépense, qu’elle soit publique ou privée, fait craindre bien souvent le surendettement. Au niveau public, cela relève quasiment du conflit de générations : toute dépense actuelle est une crainte pour la génération future ; elle n’est plus perçue comme un investissement. Les incertitudes quant à la pérennité des systèmes sociaux en sont en partie responsables. Si les jeunes ne pourront bénéficier de retraites demain, à qui servent les cotisations ? Toutes les dépenses actuelles ne sont-elles une injustice à venir pour les plus jeunes qui auront payé sans en avoir tiré les bénéfices à la fin de leur vie ? Le soupçon d’injustice gangrène toutes les dépenses et met à mal la légitimité de l’Etat.

Outre ce conflit de générations, il existe aujourd’hui un retournement en matière de représentation de la dette. Durant les phases de croissance et notamment les trente glorieuses, la dette a été présentée par les économistes notamment keynésiens comme le moteur de la croissance. En injectant des liquidités dans l’économie, la demande est soutenue et permet la croissance économique. Aujourd’hui, la vision néoclassique domine. Les classiques ne contestent pas la nécessité de l’investissement mais le font reposer sur l’épargne et l’accumulation de capital. A ce titre, une dette excessive est dangereuse. Ce discours dominant sur la dette a amené aux mesures d’austérité dans les pays développés et à des mesures de contrôle budgétaire comme l’a instauré le TSCG au niveau de l’Union Européenne. Ces mesures ont eu un impact direct sur les investissements publics et par ricochet sur les investissements privés.

L’investissement est perçu comme un danger pour l’environnement et amène à contester l’intervention de l’Etat

Plus fondamentalement encore, les investissements peuvent être perçus comme un danger pour la planète. Les tenants de la décroissance portent ce discours. Cependant, il tend à se répandre de plus en plus largement au sein de la société. Cela amène à suspecter tout grand projet d’être une atteinte potentielle au développement durable : Notre-Dame-des-Landes ou Sivens en sont des exemples. Cela est potentiellement dangereux car cela peut mener à un immobilisme de l’Etat et à une diminution des grands projets par crainte des contestations.

L’Etat est régulièrement attaqué sur la légitimité de ses dépenses. En face, cela amène également des citoyens à contester la légitimité de l’impôt ou des taxes. La révolte des Bonnets rouges est un exemple. Tout cela amène à déstabiliser l’Etat dans sa fonction première à savoir sa gestion des deniers publics. Si des effets de rationalisation sont légitimes, les investissements n’en restent pas moins indispensables.

1. Les dépenses d’investissement sont indispensables dans nos sociétés ; mais elles se doivent d’être des dépenses choisies, efficaces et lisibles

Il existe bien une crise de la dette actuellement en Europe mais il ne s’agit pas d’une crise causée par un surinvestissement. Sa source est d’abord financière. Ce n’est pas en limitant drastiquement les investissements qu’elle se résoudra. Toutefois, cette crise doit constituer une opportunité pour faire des investissements de véritables investissements d’avenir.

1. Les dépenses pour l’avenir : une condition indispensable pour nos sociétés

Nos sociétés ne pourront se maintenir sans investissement.

Tout notre modèle social, économique et même environnemental est construit sur l’investissement. Au niveau économique, l’occident repose sur une économie de l’innovation au sens schumpétérien du terme. Par un phénomène de destruction-créatrice, il faut sans cesse innover pour garantir la croissance et l’emploi. Pour y parvenir, il est indispensable de mobiliser des investissements publics et privés facteurs d’innovation. De même, notre modèle social repose sur un modèle redistributif imposant croissance et emploi. Et pour ce qui est de l’environnement, l’innovation écologique est quasiment la condition de notre survie. Tout notre modèle repose sur la consommation de matières premières et d’énergie fossile qui demain seront épuisées. Face à l’accroissement démographique mondial, nous risquons d’être confrontés à une crise alimentaire mondiale. Ainsi, sans investissements dans ces domaines et sans innovation, le risque d’un délitement de nos sociétés actuelles est véritable. Ces enjeux ne tolèrent pas l’inaction. Un Etat sans dette mais sans avenir n’a qu’un intérêt limité.

L’Etat a un rôle majeur à jouer en matière d’investissement.

La tentation serait grande de vouloir laisser aux acteurs privés le soin d’assumer les investissements d’avenir. Si incontestablement, ils ont un rôle essentiel à jouer, l’Etat ne peut pas se désengager. Pour les projets d’envergure et notamment d’innovation et environnementaux, les risques sont trop importants pour que les acteurs privés assument tout. L’Etat doit impulser les projets, les accompagner tout en fixant ses conditions. Seul l’Etat peut avoir une vision à suffisamment long terme et n’attendre de retours sur investissement que sur plusieurs décennies. Le programme « investissement d’avenir » ou le plan Junker au niveau européen relèvent de cette philosophie.

De la même manière, seul l’Etat peut garantir l’intérêt général. Il est donc le plus à même d’orienter les investissements de façon pertinente au-delà des intérêts court-termistes et particuliers.

1. L’investissement d’avenir : une dépense choisie, efficace et lisible

Une dépense choisie et efficace

Le caractère indispensable de l’investissement n’amène pas à considérer que toutes les dépenses sont bonnes. Des efforts sont bien à réaliser ; en France, le gouvernement a ainsi engagé un vaste plan d’économie de 50 milliards. Il s’agit dans ce contexte d’être en capacité de choisir les dépenses impactées et de préserver les investissements d’avenir. Le « coup de rabot »n’est pas la bonne méthode. Il faut transformer la contrainte en opportunité. Au niveau des collectivités locales, P.Estèbe propose notamment de profiter de la réduction des dotations de l’Etat de 11 milliards pour renforcer les coopérations entre les différents échelons. En France, territoires ruraux et territoires urbains n’ont jamais été amenés à travailler suffisamment ensemble. Le contexte actuel peut les amener à se rapprocher.

Il est indispensable également d’évaluer les effets des dépenses en mettant en place des outils de gestion et d’évaluation sur la durée. Les critères sont complexes à établir et ne doivent être purement économiques en intégrant notamment des notions de solidarités ; mais ils sont essentiels. Il ne faut pas hésiter à remettre en cause à ce titre certains dogmes comme celui de l’égalité territoriale : L. Davezies a démontré que ces dépenses de cohésion n’étaient pas toujours optimales.

Une dépense lisible pour les citoyens et adaptée à leurs besoins à venir

Une dépense incontestée est aussi une dépense transparente pour laquelle les citoyens ont été consultés. Le fait d’associer les citoyens aux choix budgétaires est essentiel. Le fait déjà tout simplement de publier les données financières des collectivités sur internet serait une avancée. La loi NOTRe a permis de timides avancées en la matière.

Par ailleurs, les dépenses doivent être adaptées aux besoins des citoyens et notamment les plus jeunes. A ce titre, les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer : elles sont les instances les plus proches et donc les plus à même à savoir orienter les dépenses d’investissement de façon pertinente.

Ainsi, une dépense immédiate peut bien avoir un effet positif pour l’avenir. Il est indispensable de dépasser les conflits de représentation de la dette et de la dépense auxquels nous assistons aujourd’hui. Néanmoins, toute dépense n’est pas bonne en soi. Pour qu’elle constitue un véritable investissement d’avenir, elle se doit d’être étudiée, évaluée et surtout partagée. Cela implique que les citoyens s’engagent dans la décision publique et soient donc associés au choix. Mais cela implique également qu’ils soient des citoyens responsables prêts à faire des efforts pour les générations futures et parfois sacrifier certains privilèges pour les autres : une forme de solidarité, de fraternité en soi.